

cellent exemple. C'est la première fois que la discussion se prolonge ainsi à propos de l'adoption d'un article du budget. Je ne prétends pas que l'honorable député ait agi de mauvaise foi, mais ce crédit a été discuté par le représentant de la circonscription électorale dans les limites de laquelle ces travaux seront exécutés et il comprend parfaitement la question. Le débat s'est prolongé, mais il n'a peut-être pas été trop long. Or voici que l'honorable député de Moosejaw se met de la partie, bien qu'il ne soit pas mieux renseigné que je ne le suis sur l'affaire, puisque je suis obligé de m'en rapporter aux explications du sous-ministre. En face de l'attitude qu'adopte l'honorable député, je me vois obligé de conclure qu'il vient tout bonnement prolonger le débat relatif à ce crédit particulier. Je fais peut-être erreur, mais c'est mon opinion.

L'hon. M. GRAHAM: Le ministre des Douanes qui remplit en même temps les fonctions de ministre intérimaire des Travaux public, a déclaré qu'il est nécessaire que le Gouvernement ait ses coudées franches. Or sait-il que, lors de la discussion d'un certain bill en comité général, à venir jusqu'à l'instant où le Gouvernement donna avis qu'il allait mettre en vigueur le règlement de clôture, les discours des membres de la droite remplissaient 69 colonnes des débats tandis que les observations des membres de l'opposition étaient contenues dans 50 colonnes?

L'hon. M. REID: Je ne le savais pas.

L'hon. M. GRAHAM: Pourtant c'est là la pure vérité.

M. KNOWLES: A l'honorable ministre qui m'accuse d'avoir pris la parole, cet après-midi, dans le seul but de faire de l'obstruction, je répondrai que son assertion est erronée. Relativement aux travaux de réparations et aux entreprises publiques de toute nature, j'ai posé le principe général que, si des délais doivent nécessairement se produire comme dans certains cas, il est temps d'appeler l'attention du Gouvernement sur le sujet et de demander la réforme du système actuellement en vigueur, de façon à ce que les sommes nécessaires soient votées sans délai; j'ai même déclaré que le Gouvernement ne devrait pas être obligé d'attendre les sessions du Parlement, car parfois cela comporte un retard d'une année entière. Je ne faisais pas du tout allusion à ce cas particulier; mais au besoin, je pourrais rappeler ce qui s'est passé à Inverness ou à l'endroit même qu'habite l'honorable monsieur. Je suis intéressé à ce que la chose publique soit administré sur un pied d'affaire et je suis d'avis que le Gou-

[L'hon. M. Reid.]

vernement devrait faire voter les crédits plus tôt, surtout lorsque le Parlement est en session et que l'opposition n'a pas même tenté de faire de l'obstruction.

M. WRIGHT: L'honorable député de Moosejaw constitue un vivant exemple des méthodes qui sont mises en œuvre pour faire durer les sessions du Parlement. Un bon nombre des membres de la gauche sont dans le même cas d'ailleurs. L'honorable député de Renfrew signale à l'attention de la Chambre un certain débat, au cours duquel, prétend-il, les députés de la droite, qui sont bien plus nombreux que ceux de l'opposition, ont absorbé un peu plus que leurs collègues de la gauche le temps de cette Chambre. Or, je n'hésite pas à l'affirmer, les observations de mes amis de l'opposition remplissent deux fois plus de pages dans les comptes rendus des débats que les discours des membres de la droite. Je suis bien prêt à concéder qu'en tant que membres de l'opposition, mes honorables amis ont peut-être le droit de prononcer de plus longs discours que les députés ministériels. Au reste, certain nombre de membres de la gauche, surtout des députés des Provinces maritimes, occupent une proportion considérable du temps de la Chambre. Je propose donc que nous instituions un petit Parlement à l'usage des représentants des Provinces maritimes, mais à mon avis il ne serait nullement nécessaire de consigner leurs discours dans les colonnes des débats. Une bonne moitié du temps de la Chambre est prise par les représentants des provinces du littoral. Un bon nombre de députés d'Ontario et des provinces de l'Ouest ont discuté la question en particulier et tous nous sommes d'avis que nos collègues des Provinces maritimes gaspillent à tort le temps de la Chambre.

Si tous les membres de cette Chambre insistaient pour se faire entendre aussi souvent que certains de leurs collègues, une session durerait au moins dix ans, et ceux qui ont pour habitude de prendre si souvent la parole devraient se modérer quelque peu et songer aux autres députés qui peuvent avoir quelque chose à dire de temps à autre. Nous voulons bien être raisonnables, mais je demanderai à l'honorable député qui me regarde en ce moment. . . .

M. McKENZIE: Je suis très intéressé.

M. WRIGHT: . . . de consulter le hansard. S'il compare le nombre de pages que ses discours occupent avec le nombre de pages consacrées à la reproduction des discours des membres de la droite, il verra qu'il n'a pas à se plaindre.

M. McKENZIE: L'honorable député de Muskoka (M. Wright) vient de nous faire